DECLARATION D'EXPEDITION POUR VINS EN VRAC HORS DU TERRITOIRE NATIONAL

AOP GAILLAC

à envoyer au moins 8 jours avant la retiraison à :

ODG/Syndicat AOC Gaillac - Maison des Vins - Abbaye Saint Michel - 81600 GAILLAC maison@vins-gaillac.com

Identification du demandeur :			Tél:	
N° EVV :				
Lieu du prélèvement :				
Appellation - Couleur - Type - Millésime	N° cuve	Volume	Date retiraison prévue	Nom acheteur / Pays
			<u> </u>	
N'oubliez pas d'indiquer le millésime				
	Date :			
Gaillac				
	Signature du déclarant :			
cadre réservé ODG				
Date de commission =				
N° anonymat =				